



Les candidates et candidats de Tavannes Avenir (de gauche à droite): Catherine Cangiamila, Marie-France Paroz, Claude-Alain Moy, Yann Rindlisbacher, Stéphane Terrier, Chantal Sousa et David Kessi.

EN BREF

Une femme de 81 ans heurtée par une voiture et mortellement blessée

Moutier Lundi soir, une piétonne a été renversée par une voiture et est décédée de ses blessures. Selon les premiers éléments de l'enquête, une automobiliste circulait sur la rue de Soleure en provenance d'Escher et en direction de Moutier. Au même moment, une piétonne entreprenait de traverser la rue de Soleure, à hauteur du carrefour rue de Soleure/avenue de la Gare. Pour une raison encore à déterminer, elle a été heurtée par la voiture. Malgré les mesures de sauvetage immédiatement entreprises, la piétonne est décédée sur place des suites de ses graves blessures. La défunte, âgée de 81 ans, était domiciliée dans le canton de Berne. La circulation sur le tronçon concerné a été totalement interrompue pendant l'intervention, avec une déviation mise en place par le corps des sapeurs-pompiers de Moutier. Sur place, les forces de l'ordre ont été assistées par une équipe d'ambulanciers ainsi que par le Care Team du Canton de Berne. A noter que la Police cantonale bernoise (image symbolique, Anne-Camille Vaucher) a ouvert une enquête et lance un appel à témoins: toute personne ayant assisté à l'accident ou ayant vu la piétonne peu avant l'impact est invitée à contacter la police au 032 324 85 31. c-fga



Plainte déposée suite à des dépréciations à la halle de gymnastique

Sonvilier Le Conseil municipal de Sonvilier déplore des dégâts constatés sur la halle de gymnastique. Des pétards ont été tirés contre la porte d'entrée de l'immeuble et le montant des réparations n'est pas encore connu, relate-t-il dans la «Feuille d'avis du district de Courtelary». L'Exécutif rappelle que de premières dépréciations, le 1er août, avaient occasionné des coûts de près de 60'000 fr. Il condamne fermement ces actes, «qui auraient pu entraîner des conséquences graves si un incendie s'était déclaré». Une plainte a été déposée. c-sgo

Christophe Müller au Conseil général

Valbirse Fabien Germiquet (Liste libre) a donné sa démission du Conseil général de Valbirse pour le 31 octobre 2025. Il est remplacé par Christophe Müller, premier des viennent-

ensuite sur cette liste suite aux résultats des élections de 2022. Christophe Müller a toutefois décidé de ne siéger dans aucun groupe, mais en tant qu'indépendant. c

PUBLICITÉ

RJB, Le Journal du Jura et ajour.ch

vous invitent au débat à la Mairie

Mercredi 19 novembre | 18h30

au Royal de Tavannes

Yann Rindlisbacher
Tavannes Avenir

Valérie Baumann
Parti socialiste



Les candidates et candidats de Tavannes Avenir

Pour la Mairie:
Yann Rindlisbacher (1972).

Pour le Conseil municipal: Chantal Sousa (1978), Stéphane Terrier (1965), David Kessi (1976).

Pour la commission de gestion: Catherine Cangiamila (1957), Marie-France Paroz (1975), Claude-Alain Moy (1966), David Kessi.

«L'accession de Yann Rindlisbacher à la Mairie constitue évidemment notre objectif principal», confirme le porte-parole de Tavannes Avenir, David Kessi, lui-même candidat à l'Exécutif et à la commission de gestion. Mais avant de se dévoiler pour aspirer endosser le premier rôle au sein de la Commune, le mouvement avait besoin de garnir ses rangs. «Tavannes Avenir était en quelque sorte à la croisée des chemins», confirme notre interlocuteur. «Nous proposons des listes fortes pour soutenir et appuyer la candidature de Yann Rindlisbacher.»

Liberté d'action
Mais si le groupement, actif depuis plus de 30 ans, a trouvé un nouvel élan et des forces vives, l'expérience ne lui fait aucunement défaut. «Notre candidat à la Mairie a siégé 14 ans à

Nous nous situons un peu partout sur l'échiquier politique. Nous rassemblons diverses mentalités et sensibilités, des idées politiques différentes.

David Kessi
Candidat au Conseil municipal

l'Exécutif, Stéphane Terrier – par ailleurs président du mouvement – a effectué deux législatures», calcule David Kessi.

De quoi avancer de solides arguments dans une constellation néanmoins atypique. «Tavannes Avenir a pour but de proposer un autre choix que ce qui émane des partis traditionnels», relance la voix du mouvement. «De ce fait, nous pouvons jouir d'une liberté qui nous permet de tout mettre en œuvre pour la population tavannoise sans être bridé par la ligne d'un parti.»

Ainsi, la formation peut se targuer de coller au plus près de la définition du mouvement citoyen. «Nous nous situons un peu partout sur l'échiquier politique», poursuit David Kessi. «Nous rassemblons diverses mentalités et sensibilités, des idées politiques différentes. Nous avons pour avantage d'avoir des amis dans les autres partis et de nous entendre avec tout le monde. Cela constitue un élément important, pour favoriser le dialogue et la communication, dans un village de la taille de Tavannes.»

Sortants non élus

Tavannes Avenir espère dès lors faire son entrée à l'Exécutif, pour ne pas laisser son candidat à la Mairie seul, s'il venait à être élu. «Ce ne serait pas problématique, mais ce ne seraient pas idéals», convient David Kessi, sans viser un siège en particulier. «Avant la réduction du nombre de conseillers municipaux, nous étions représentés. Chaque élection est différente et les six membres de l'Exécutif se représentent. Le conseil actuel est solide et effectue du bon travail. La population a confiance en eux. A nous de prouver que nous pouvons amener quelque chose de plus, de nouveau.»

Le représentant de Tavannes Avenir n'oublie toutefois pas de rappeler que quatre sortants ont intégré l'Exécutif suite au psychodrame d'il y a un peu plus de deux ans, quand quatre membres du conseil avaient démissionné en bloc. «Cela ne fragilise pas nécessairement leur position, mais ils n'ont de ce

groupement, actif depuis plus de 30 ans, a trouvé un nouvel élan et des forces vives, l'expérience ne lui fait aucunement défaut. «Notre candidat à la Mairie a siégé 14 ans à